



Assemblée générale

Distr. limitée
20 novembre 2007
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 71 d) de l'ordre du jour

**Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire
et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes
des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale :
renforcement de la coopération internationale et coordination
des efforts déployés pour étudier et atténuer le plus possible
les conséquences de la catastrophe de Tchernobyl**

**Arménie, Bélarus, Brésil, Fédération de Russie, Japon, Pologne,
Serbie, Suisse, Turquie et Ukraine : projet de résolution**

**Renforcement de la coopération internationale
et coordination des efforts déployés pour étudier
et atténuer le plus possible les conséquences
de la catastrophe de Tchernobyl**

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

**Albanie, Argentine, Autriche, Cambodge, Colombie, Costa Rica, Croatie,
Cuba, Espagne, Estonie, ex-République yougoslave de Macédoine, France,
Honduras, Inde, Israël, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Moldova,
Monaco, Monténégro, Philippines, Portugal, République tchèque, Saint-
Marin, Slovaquie, Slovénie et Thaïlande**

